

Tarbes le 17 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comme malheureusement trop souvent en fin d'année, les fêtes et vacances peuvent être gâchées par des cambrioleurs qui profitent de cette période de l'année pour commettre leurs méfaits. Ils peuvent également agir alors même que vous êtes présent dans la maison, en plein jour, profitant d'une fenêtre ou d'une porte ouverte par exemple.

Pour limiter les risques, la police et la gendarmerie vous invitent à adopter certains réflexes et à respecter les conseils pratiques suivants :

- Fermez portes et fenêtres même si vous quittez votre habitation pour un court instant, renforcez les (systèmes multipoints, barres..)
- Ne laissez pas un double des clés de votre domicile caché à l'extérieur (sous le paillason ou dans un pot de fleurs par exemple),
- Simulez votre présence. Demandez à une personne de confiance de prendre votre journal, d'arroser vos plantes, d'ouvrir vos volets pendant votre absence. Faites suivre ou relever votre courrier. Branchez une lampe visible de l'extérieur qui s'allumera chaque jour à heure fixe,
- Ne mentionnez pas en public votre absence. Pas de message sur la porte d'entrée, sur le répondeur ou sur votre profil de réseau social (facebook, twitter..) précisant que vous êtes parti,
- Ne laissez pas votre argent ou vos bijoux dans la chambre à coucher; choisissez des lieux inattendus. Non aux dessous de matelas, aux piles de linges....Oui aux comptes bancaires et aux coffres. Évitez de laisser votre sac à main et vos clés de voiture dans le hall d'entrée,
- Ne laissez pas traîner d'échelle aux abords de votre habitation ou tout autre objet pouvant servir aux cambrioleurs pour entrer dans la maison,
- N'hésitez pas à demander des pièces d'identité et des pièces justificatives lors de la visite d'un agent (police, huissier, agent du gaz, EDF,...). Il serait plus prudent d'installer un judas, une chaîne ou encore un interphone avec vidéo pour pouvoir observer la personne qui vient frapper à la porte avant d'ouvrir.
- N'hésitez pas à signaler votre départ en vacances à la police ou gendarmerie de votre lieu de domicile. Des patrouilles effectueront des passages réguliers et aléatoires à votre domicile pour s'assurer que tout est normal.

- Si malgré toutes ces précautions, vous êtes victime d'un cambriolage, **ne touchez à rien avant l'arrivée de la gendarmerie afin de sauvegarder les traces et indices éventuels.**
- Ne pas hésiter à faire appel au 17 en cas de constatation de véhicules ou d'individus aux comportements suspects.

Les services de police et de gendarmerie sont totalement mobilisés pour lutter contre les cambriolages mais des mesures préventives sont parfois suffisantes pour éviter la commission des délits et c'est au respect de ces mesures de simple précaution que les services de sécurité vous invitent.